



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

viticulteurs

Question écrite n° 74301

Texte de la question

Si la généralisation sur le plan national de la mise en place d'un guichet unique par département pour l'ensemble des dettes fiscales et sociales des vignerons en difficulté constitue une initiative appréciée, M. Dino Cinieri demande toutefois à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de bien vouloir lui préciser ses intentions quant à la fixation souhaitée d'un délai de paiement de vingt-quatre mois à compter de la date de départ du dossier déposé.

Texte de la réponse

La généralisation à tous les départements viticoles de la mise en place d'un guichet unique destiné à répondre aux problèmes de dettes fiscales et sociales, par le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, s'est faite à la demande du ministère de l'agriculture et de la pêche. La fixation d'un délai de paiement conduisant à la suppression de la date butoir du 31 décembre 2005 est actuellement en cours d'examen avec le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74301

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2005, page 8843

Réponse publiée le : 20 décembre 2005, page 11756